Mairie de la Garde — Arrondissement de Toulon

*Du dix neuf février — an mil huit cent cinquante-deux, à neuf heures du matin —*

**Acte de mariage de** Louis Victor Vidal

Né 1 Vidal Louis Victor et Ardouvin Magdeleine Thérèse Emilie

âgé de vingt deux ans, né à la Garde département du Var le vingt deux du mois d'avril mil huit cent vingt quatre — profession de propriétaire agriculteur — domicilié à la Garde — département du Var — fils majeur de Jean Jacques Vidal — propriétaire — profession de propriétaire maison domicilié à la Garde — département du Var — et de ~~Magdeleine~~ feue Colette Bernard veuve de victorine brigitte Jacquet d'une part

Et de Magdeleine Thérèse Emilie Ardouvin, sans profession, âgée de vingt six ans, née à la Garde département du Var le douze du mois de février mil huit cent vingt six domiciliée à la Garde — département du Var — fille majeure de Jean Jacques Ardouvin — profession de propriétaire agriculteur — domicilié à la Garde — département du Var — et de Elizabeth Vidal sa épouse en secondes noces d'autre part

**Les actes préliminaires sont 1°** la publication de mariage faites par nous dans l'église du Dimanche huit à quinze du courant — les actes de naissance des parties ayant reçu de Dieu des fois et mes de futur époux ainsi que leurs autres ascendants.

Acte de décès de l'épouse sa première mère dont Futur époux.

et le tout en forme ; de tous lesquels actes il a été donné lecture par moi Officier public, ainsi que du Chapitre VI du titre V, livre 1er du Code civil, sur le *Mariage*, concernant les *droits et les devoirs respectifs des époux*.

Et de même suite, sur notre interpellation, conformément à l'article 75 du code civil, modifié par la loi des 17 juin, 2 et 10 juillet 1850, les futurs époux,

ont déclaré qu'il n'a été fait aucun contrat de mariage, ~~à la date du de mois d mil huit cent cinquante~~ pardevant Me notaire à département d

Les contractants ont déclaré prendre en mariage, l'un Magdeleine Thérèse Emilie Ardouvin et l'autre Louis Victor Vidal

En présence de Louis Charles Fournier domicilié à la Garde département du Var âgé de quarante trois ans, profession de boulanger ami par alliance de l'époux

De Louis Jean Baptiste Victor Bernard domicilié à la Garde département du Var âgé de cinquante un ans, profession de cultivateur d'habitation oncle de l'épouse

De Louis Jean Bernard Ardouvin domicilié à Toulon département du Var âgé de quarante trois ans, profession de commis marchand d'huile parent de l'épouse

Et de Louis Victor Vidal domicilié à Hyères département du Var âgé de vingt deux ans, profession de jardinier parent de l'époux

Après quoi, moi Pierre Paulard Maire de la Commune de la Garde faisant fonctions d'Officier public de l'Etat civil, ai prononcé, au nom de la loi, que les dites parties sont unies par le mariage. Il a été dressé le présent acte dont lecture a été faite publiquement dans la principale salle de la maison commune, et qui a été signé avec moi, les époux, les quatre témoins et l'époux soussigné après que lecture en a été faite par notre secrétaire soussigné

Vidal — Fournier — Bernard — Ardouvin — Vidal — Paulard